

Diagnostic du territoire
GAP
(synthèse de l'état des lieux)



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
1. GAP, VILLE ATTRACTIVE	3
Il arrive un Gapençais par jour	3
Un cadre de vie privilégié : clémence du climat, nature préservée.....	5
Un pôle urbain qui centralise services, commerces, emplois dans une ville à taille humaine	6
Une ville qui offre un large panel de divertissements : sports, loisirs, culture, pour les Gapençais.....	8
2. GAP, UNE ECONOMIE ENDOGENE, MAIS EN EQUILIBRE PRECAIRE ?	11
Une économie endogène qui se cherche	11
Une ville touristique, mais qui peine à fixer les touristes de passage.....	13
Une commune encore agricole, mais menacée.....	14
Une commune encore agricole, mais menacée.....	15
Les limites du développement de Gap : problèmes des déplacements internes et défaut de liaisons externes.....	17
3. GAP, UNE CAPITALE « NATURE » MAIS ECOLOGIQUEMENT VIABLE ?	20
Un patrimoine naturel exceptionnel pour une ville de 38 000 hab. : ressources, biodiversité, paysages .	20
Mais une croissance urbaine qui impacte les milieux naturels et agricoles, et accroît les besoins en ressources.....	22
Des mesures de gestion et de protection déjà engagées – une volonté d’aménager le territoire.....	24
4. GAP, COMMUNE ECO-CITOYENNE ?.....	26
Les Gapençais et l’éco-citoyenneté : des bonnes intentions aux actes... ..	26
Education, sensibilisation	28
CONCLUSION	29

1. Gap, ville attractive

Il arrive un Gapençais par jour

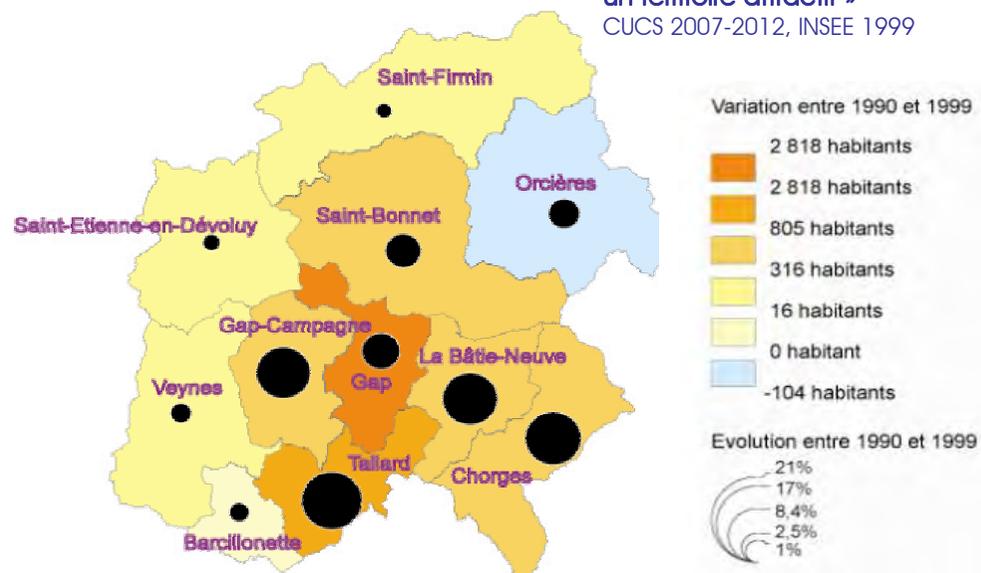
Le boom démographique de Gap se situe autour des années 50. Avec un taux de croissance de la population qui culmine à + 2.7 % entre 1962 et 1968, Gap n'a cessé de grandir, passant progressivement d'une petite ville de province (24 352 hab. en 1968) à une ville moyenne aujourd'hui, avec 38 200 habitants. Si depuis 1962, la croissance tend à diminuer, Gap n'en reste pas moins une ville moyenne qui attire, en témoigne un solde migratoire responsable pour 60 % de la croissance démographique à Gap. Si bien qu'à l'horizon 2030, la ville pourrait bien dépasser la barre des 40 000 habitants, selon des estimations du CETE.

Ceci est le reflet d'une tendance plus large qui place les régions méridionales parmi les zones attractives du territoire français, avec un solde migratoire très positif, contrastant avec le nord de la France, qui enregistre un solde migratoire négatif. Ainsi, Gap, et plus généralement les Hautes-Alpes, enregistrent une croissance de population 2 fois plus importante qu'à l'échelle de la France.

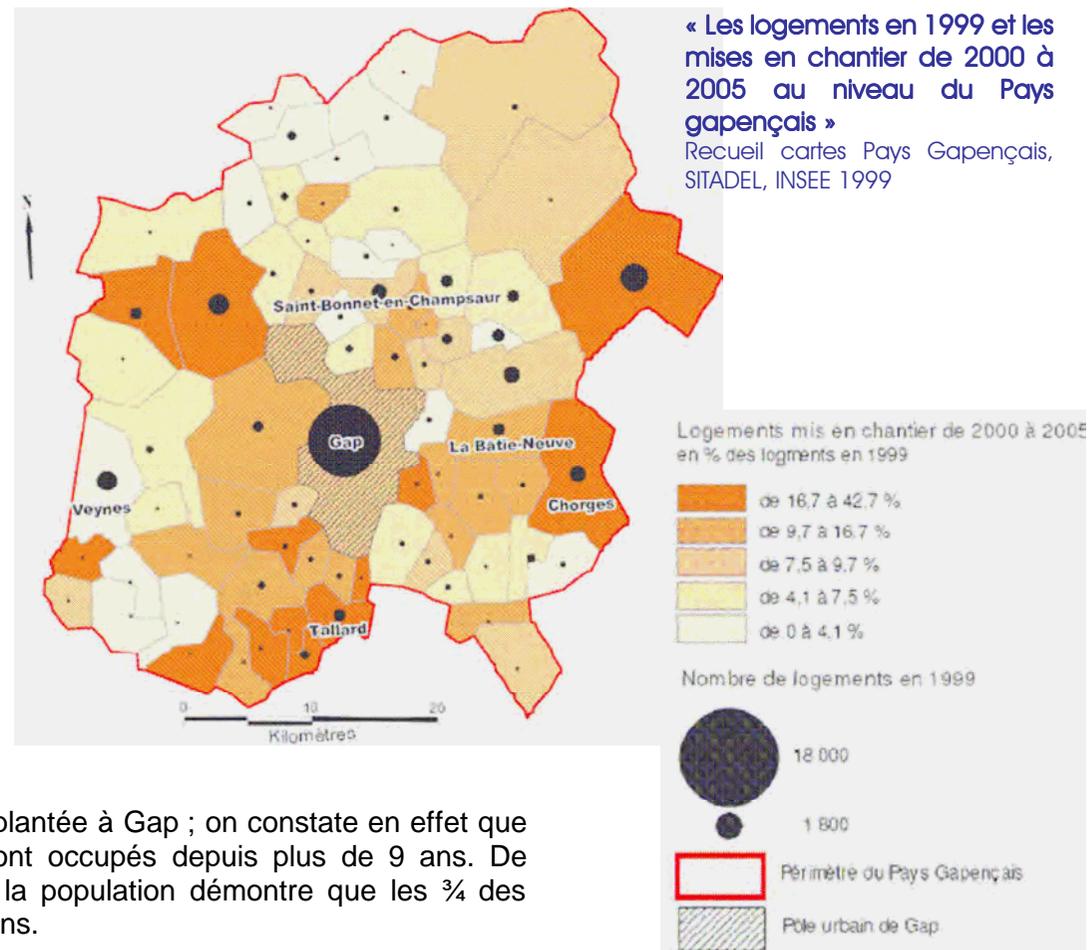
Pour brosser un tableau réaliste de la situation de Gap aujourd'hui, il faut souligner l'interactivité grandissante de la ville avec ses communes limitrophes. Gap a un effet d'entraînement sur toutes les communes voisines, et si l'accroissement démographique de Gap est fléchissant, celui de Chorges, Saint-Bonnet de Mure, Tallard, la Bâtie Neuve et toutes les communes alentour connaît une envolée directement liée à l'existence de Gap, centre urbain d'une agglomération qui se dessine progressivement.

D'ailleurs on constate que la croissance de population dans les Hautes-Alpes ces dernières années est largement imputable au développement des cantons de la ceinture périphérique de Gap (cf illustration ci-contre).

« L'agglomération gapençaise, un territoire attractif »
CUCS 2007-2012, INSEE 1999



L'urbanisation qui continue de gagner du terrain, grâce à un POS peu limitant jusqu'à aujourd'hui, a vu naître plusieurs quartiers pavillonnaires en périphérie de Gap. En lien avec cette demande croissante de logements, on a pu constater une intensification des constructions dans les communes périphériques (cf. ci-contre). Enfin, les zones d'activités et commerciales se sont étendues et multipliées au-delà de la ville centre. Ce sont autant de facteurs qui reflètent bien l'existence d'une agglomération en plein développement.



Enfin, la population est relativement bien implantée à Gap ; on constate en effet que la moitié des logements des Gapençais sont occupés depuis plus de 9 ans. De même, le dernier recensement général de la population démontre que les $\frac{3}{4}$ des Gapençais vivent à Gap depuis minimum 9 ans.

Attractive, Gap l'est donc à l'échelle de la France, étant dans une ceinture au solde migratoire positif, de la région PACA, avec des mouvements migratoires importants intra-régionaux, du département, en tant que capitale administrative, commerciale & de services des Hautes-Alpes. Mais on remarque aussi que son attractivité s'est reportée sur les communes qui l'entourent.

Un cadre de vie privilégié : clémence du climat, nature préservée

« Gap, Capitale douce, capitale nature », slogan issu de la charte pour l'environnement réalisée en 2005 n'est que le reflet partagé par tous les Gapençais d'une ville au cadre de vie privilégié, capitalisant les atouts d'une vie urbaine et rurale tout à la fois.

Le relatif enclavement de la ville par rapport aux territoires voisins a permis à la commune d'échapper aux nuisances liées généralement aux axes de déplacements et de puiser dans cette situation géographique pouvant parfois être vécue comme une contrainte, les atouts de qualité de vie qui en découlent ; ceci est bien tout le paradoxe de Gap.

L'atout géographique y est donc pour beaucoup dans l'attractivité de la ville. Gap peut ainsi se prévaloir d'un ensoleillement de 300 jours par an, qui n'est pas sans causer des soucis liés à la sécheresse (comme nous le verrons plus tard), mais attire plus qu'il ne rétracte une population venue chercher une vie agréable.

« Méridionale », donc, mais aussi rurale et montagnarde, la ville de Gap additionne soleil et nature, ce qui favorise la pratique des loisirs de plein air, gage d'une qualité de vie chère aux Gapençais.

Avec 55 % de sa surface communale en espace naturel, Gap compte plusieurs zones naturelles remarquables, classées ZNIEFF, Natura 2000, sites classés ou sites inscrits pour leur valeur écologique ou paysagère.

Bois, forêts, espaces agricoles, espaces naturels divers constituent la moitié de la commune, créant un espace récréatif à forte valeur ajoutée pour les Gapençais ; ainsi, le plateau Bayard, la montagne et le plateau de Charance, la colline de Puymaure, la forêt de Saint-Mens, les bords de la Luye, la Montagne de Ceuze, ... sont autant de lieux de loisirs des Gapençais.

La proximité directe de la ville de Gap avec les massifs montagneux environnants (Dévoluy, Champsaur, Valgaudemar...), et avec les parcs naturels du Queyras et des Ecrins offre aux Gapençais une variété de loisirs décuplée.

Une agriculture encore importante, avec une surface agricole équivalant à 36 % de la surface communale totale a permis de préserver un paysage ouvert et de qualité, offrant des vues remarquables sur les espaces naturels et massifs environnants.

Enfin, les Gapençais vantent leur air de bonne qualité.

Un pôle urbain qui centralise services, commerces, emplois dans une ville à taille humaine

L'attractivité de Gap est liée à sa position de pôle urbain, capitale administrative et économique des Hautes-Alpes.

La Préfecture, le Conseil Général, les services de l'Etat, le Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud, le pôle universitaire, mais aussi les zones commerciales ont des portées départementales voire au-delà.

Avec 24 % des emplois totaux dans la fonction publique, Gap affirme sa position de pôle administratif.

Comptant 6 zones d'activités de plus de 4 ha (Les Eyssagnières, Tokoro, Le Moulin du Pré, la Plaine de Lachaud, Micropolis et Patac), mais aussi un centre ville riche en activités commerciales, Gap polarise ainsi l'activité économique des Hautes-Alpes, même si les communes périphériques se développent également, comme Tallard, Veynes ou Chorges.

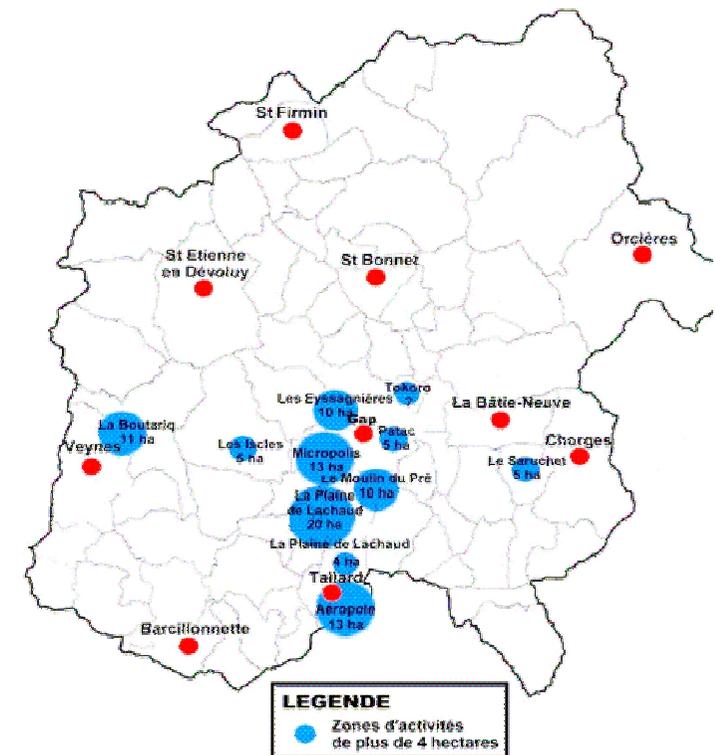
Entre les établissements de santé, les administrations (mairie en tête) et les zones d'activités, Gap est aussi le plus gros employeur du département. Avec 20 900 emplois en 2004, Gap compte 1/3 des emplois du département et la moitié des emplois du bassin d'emplois (139 communes).

30 % des emplois de Gap sont occupés par des personnes extérieures (Pays gapençais, ou département), témoignant de l'attractivité de Gap.

Lorsque l'on observe le taux de croissance des emplois à Gap entre 1999 et 2004, on peut constater qu'il est deux fois supérieur au taux de croissance français, et supérieur au taux régional de 2 points.

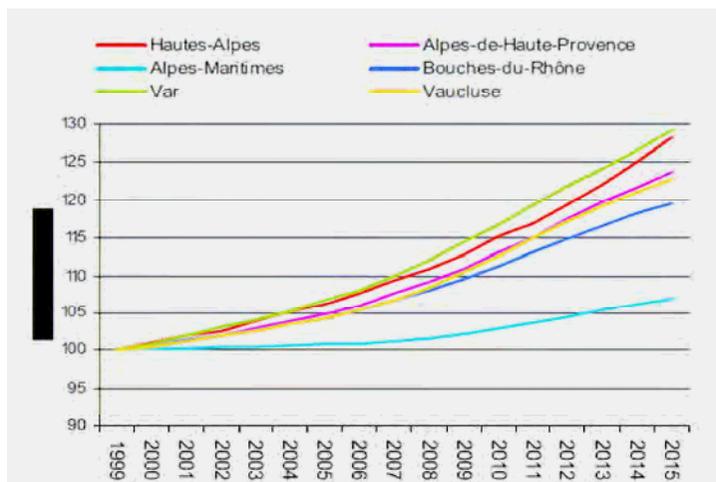
« Zone d'activités de plus de 4 ha du Pays gapençais »

Extrait de l'étude diagnostic du Pays Gapençais, Partie 5 – 2003, Panorama 05 - 2001



Les services d'aide à la population attirent, au-delà de Gap. Le centre hospitalier couvre un territoire équivalent aux 2/3 sud du département, mais est le seul établissement des Hautes-Alpes à permettre l'accueil de longs séjours pour personnes dépendantes (Gap Adret), notamment pour les personnes âgées.

Ainsi, 30 % des personnes hébergées à l'Adret sont extérieures à Gap, 20 % provenant des Hautes-alpes et 10 % d'un autre département. Le Foyer Bellevue, en cours d'extension, accueille environ 20 % de personnes extérieures à Gap.



« Indice d'évolution du nombre de personnes dépendantes en PACA – 1999-2015 »

Schéma gérontologique 2007-2011 Conseil Général Hautes-Alpes, INSEE, OMPHALE

Avec une augmentation de 21 % des personnes âgées dépendantes entre 2005 et 2015, les Hautes-Alpes se situent en 2^{ème} place des départements de PACA ayant la plus forte progression. 1/3 de la population des Hautes-Alpes aura plus de 60 ans en 2030, ce qui laisse à penser que Gap accueillera d'autant plus de personnes dépendantes.

En outre, Gap concentre la moitié des logements sociaux du département pour seulement 30 % de la population gapençaise.

Ainsi, on peut remarquer que l'offre de services a pour conséquence d'attirer les populations en situation de dépendance à Gap ; ceci est valable pour les personnes âgées, mais aussi les personnes handicapées, qui bénéficient de la présence d'un Centre d'Aide par le Travail (La Source), ou de personnes en situation précaire, notamment les RMIstes, dont près de la moitié du département est localisée à Gap.

Avec l'émergence du pôle universitaire, et les divers établissements de formation (CFA, LEGTA, ...) Gap cherche à favoriser l'implantation des jeunes, même si ce phénomène reste encore mineur et ne permet pas encore d'infléchir la tendance inverse de la fuite des jeunes vers des villes universitaires plus importantes (Aix ou Grenoble). Elle affirme néanmoins encore par là son rôle de pôle urbain du département.

Une ville qui offre un large panel de divertissements : sports, loisirs, culture, pour les Gapençais

Conséquence d'une situation géographique favorable, Gap cultive une mentalité de sportifs, où la pratique est une institution pour ses habitants de tous âges, qu'elle soit libre ou en club.

L'engouement suscité par les sports et loisirs de pleine nature contribue fortement à l'attractivité de Gap. En effet, avec la présence sur le territoire communal d'espaces naturels à vocation de loisirs comme le plateau de Gap Bayard, les balcons du Gapençais, les bords de la Luye, le domaine de Charance, la montagne de Ceüze, etc, mais aussi au-delà, avec la proximité des massifs voisins (Parc National des Ecrins, Devoluy, Parc Naturel Régional du Queyras...), les Gapençais peuvent profiter été comme hiver d'activités très diversifiées. A noter l'existence de plusieurs stations de ski proches de Gap, qui font le bonheur des Gapençais en hiver. La présence de l'aérodrome de Gap Tallard, premier centre européen de parachutisme, est l'une des particularités de la région.



En outre, la Ville encourage et soutient la pratique sportive, avec l'Ecole Municipale des Sports, qui fournit des éducateurs sportifs et organise des sorties, mais aussi avec l'Office Municipal des Sports, association datant de plus de 30 ans, en charge de la gestion des clubs et force de proposition pour la Direction des Sports de la Ville.

Ainsi, grâce à l'impulsion de la Ville et à un niveau important d'équipements sportifs (stade nautique, patinoire, stades, gymnases), tous les sports sont praticables à Gap, y compris l'handisport, et l'on dénombre pas moins de 9 disciplines à haut niveau.

Ce sont au total près de 15 000 licenciés qui sont répartis dans une centaine de clubs sportifs, drainant 1 Gapençais sur 3 et 10 % de personnes extérieures.

Concernant la culture à Gap, si l'offre ne représente pas en soi un élément identitaire de la ville à l'instar du sport, et même si elle n'est pas aujourd'hui l'un des facteurs déterminants de l'attractivité du territoire, elle n'en reste pas moins un élément constitutif d'une certaine qualité de vie chère aux Gapençais.

Ainsi, l'Office Municipal de la Culture, le pendant des sports pour la culture à Gap, gère environ 75 associations de pratique culturelle : la danse, la musique, le théâtre, la littérature, l'art, le chant, le cirque, les langues et cultures locales, etc. Les équipements publics pour la pratique d'activités culturelles sont nombreux pour une ville moyenne : l'Ecole Nationale de Musique et de Danse, le Centre Municipal de Culture et de Loisirs, l'Université Européenne d'été pour le Saxophone.

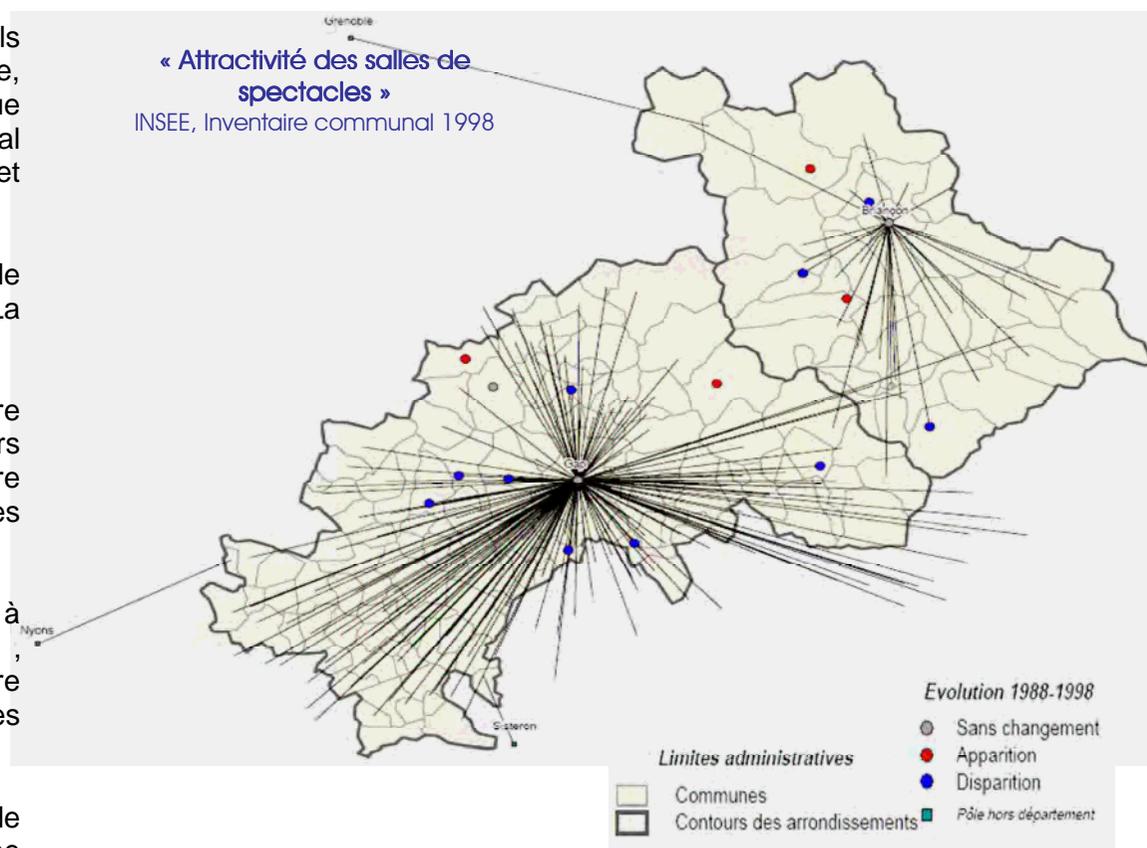
Viennent s'ajouter des équipements culturels à vocation plutôt patrimoniale et scientifique, avec le Conservatoire National Botanique des Alpes, le Muséum National Départemental, la Bibliothèque Municipale et les Archives départementales.

L'offre culturelle à Gap a pris une nouvelle dimension avec l'avènement du théâtre La Passerelle, de scène nationale.

Avec une 40aine de spectacles, ce théâtre attire entre 24 000 et 27 000 spectateurs chaque année, provenant pour 40 % d'entre eux de l'extérieur de Gap, voire au-delà des Hautes-Alpes.

Le Nouvel Espace Culturel Polyvalent vise à promouvoir la culture « jeunes publics », pour permettre de rééquilibrer l'offre culturelle jugée parfois trop restreinte à des publics d'initiés.

Le LAP, lieu alternatif protéiforme, lieu de création et d'expression artistique, est une association et un lieu d'échange réputé à Gap principalement auprès des jeunes.



Les 2 cinémas que compte Gap attirent du monde, bien que Veynes, Laragne et Embrun soient concurrentiels.

Des animations culturelles, marchés, festivals et expositions artistiques jalonnent le calendrier annuel, au profit des Gapençais autant que des touristes (plus particulièrement en été).

On remarque donc que Gap confirme son image de « Capitale douce, capitale nature », par le sport, les loisirs et la culture qui font d'elle une ville agréable à vivre. Ces éléments de qualité de vie peuvent-ils contrebalancer le sentiment d'isolement ressenti par les Gapençais compte tenu de l'enclavement géographique ?



Le Cube – Gap : Nouvel espace culturel
Polyvalent

2. Gap, une économie endogène, mais en équilibre précaire ?

Une économie endogène qui se cherche

Gap a été peu concernée par la révolution industrielle du 19^es, demeurant enclavée malgré l'arrivée du train au début du 20^e s., et est restée une commune relativement rurale jusqu'à la moitié du 20^e s. L'économie se développe à Gap au moment du boom démographique et de l'expansion spatiale de la ville dans les années 50, encouragée par le développement du tourisme dans les Hautes-Alpes.

Le relatif isolement géographique de Gap a vu se développer une économie endogène à Gap, sans connections fortes avec l'extérieur, à l'exception de quelques entreprises, et notamment de la participation d'ARD au pôle de compétitivité Solutions Communicantes et Sécurisées (SCS).

L'économie de Gap est essentiellement une économie d'autosubsistance, en témoignent les secteurs d'activité des 8 plus grosses entreprises (de plus de 50 salariés) : hypermarchés, clinique, SNCF, EDF, entreprise de nettoyage, entreprise de transport.

Gap se caractérise cependant par un tissu économique de petites entreprises (90% d'entre elles ont moins de 10 salariés) stimulées par la présence de nombreuses administrations, mais aussi par la situation de Gap au centre d'une zone fortement touristique.

Avec près de 55 % des établissements issus du secteur des services, 30 % pour le commerce, 10 % pour la construction et 8 % pour l'industrie, l'économie de Gap est dominée par le secteur tertiaire. Dans la nomenclature NAF 60, statistiques des ASSEDIC, on découvre les 6 secteurs porteurs, que sont le commerce de détail, les services aux entreprises, les activités immobilières, la construction, la santé - l'action sociale, l'hôtellerie restauration. Ces secteurs dominant non seulement l'activité économique, mais connaissent de surcroît une augmentation de 15 à 40 % d'établissements supplémentaires depuis 10 ans.

Avec un taux de création d'entreprises de 12,6 %, Gap talonne désormais le taux national qui est de 13,4%, alors qu'elle se situait bien en-dessous jusqu'en 2000, témoignant d'un certain dynamisme économique. On dénombre au total 835 entreprises artisanales (2007), et 2 431 entreprises inscrites à la CCI (2004).

Il existe donc bel et bien un développement économique, malgré la barrière de l'enclavement de Gap, mais est-il durable ?

Entourée de pôles économiques importants, que sont Turin, Aix-Marseille et Grenoble, Gap peine à trouver son moteur économique propre, même si l'on voit poindre des secteurs en forte croissance comme l'informatique, les activités récréatives et culturelles, et malgré la création de Micropolis, zone d'activité pour des entreprises innovantes. L'industrie agro-alimentaire, en lien avec l'importance du secteur agricole haut-alpin, a pu par le passé être ce moteur économique, mais le secteur industriel dans son ensemble tend à perdre de la vitesse dans le paysage économique gapençais.

Les synergies entre les entreprises gapençaises et les pôles économiques extérieurs sont encore peu nombreuses. Malgré la présence d'ARD, société de haute technologie participant au pôle SCS, ainsi que le Forum ACOVA qui en garantit la promotion, et quelques autres micro-entreprises placées sur des secteurs de niche économique, cela ne permet pas de conclure à une économie stable, durable à Gap.

Ce phénomène n'est qu'accentué par le départ des jeunes vers des pôles universitaires plus importants, malgré la création d'un centre d'enseignement supérieur à Gap. Les jeunes diplômés ne reviennent pas forcément, faute d'emplois adaptés à leurs formations supérieures.



D'ailleurs, le taux de chômage bas de Gap n'est pas forcément signe de bonne santé économique, car il cache en réalité un circuit d'emplois saisonniers, qui touche notamment les jeunes, partant travailler en station en hiver et dans le BTP en été. Qui plus est, le chômage des femmes reste important à Gap et se creuse encore depuis quelques années ; enfin, on note + 78 % d'emplois à temps partiel en 10 ans.

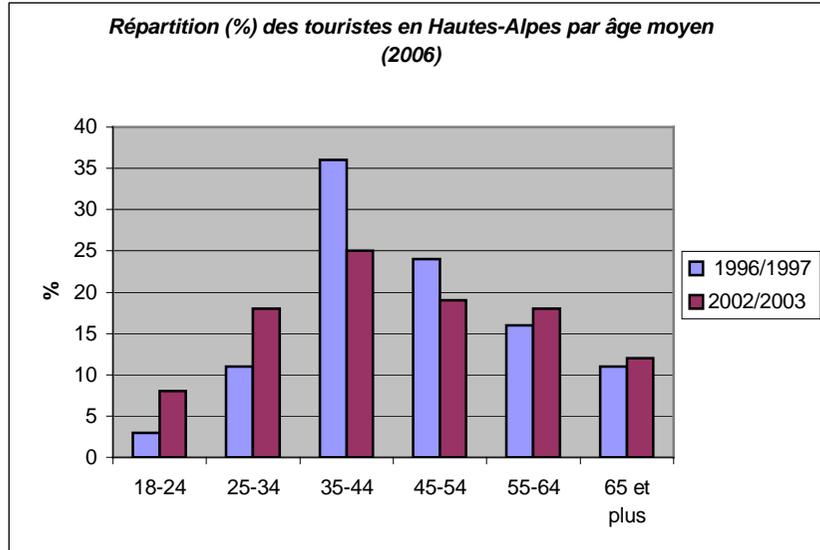
A noter que la majorité des emplois durables à Gap se retrouve dans la fonction publique.

On ressent donc malgré tout une certaine fragilité du système économique de Gap, qui n'optimise pas totalement ses atouts, à savoir sa situation géographique. Une organisation à l'échelle intercommunale pourrait également représenter une opportunité de développement.

Une ville touristique, mais qui peine à fixer les touristes de passage....

Gap en soi n'est pas une destination de séjours touristiques, mais une ville de passage, où l'on se rend pour les services et commerces, mais aussi pour visiter la ville la plus importante du département et son patrimoine : le Muséum Départemental (16 000 entrées en 2005) ou le Conservatoire Botanique National Alpin de Charance (entre 10 et 15 000 entrées annuelles pour les expositions ; entre 300 et 600 visites guidées annuelles). Gap bénéficie de l'attractivité touristique des Hautes-Alpes, destination de montagne, plus fréquentée en hiver pour ses stations de ski, avec Orcières-Merlette, située dans le Champsaur à une quarantaine de kilomètres de Gap.

Si la saisonnalité du tourisme est marquée en Hautes-Alpes, avec une pointe en hiver, Gap accueille les touristes tout au long de l'année, des Français pour 90 % d'entre eux, essentiellement issus de PACA. En été, la ville organise et anime des festivals tant fréquentés par des touristes que des locaux.

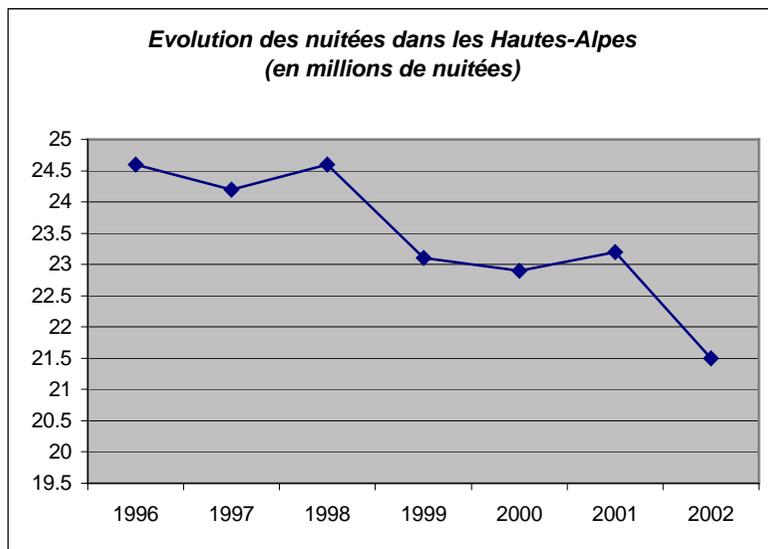


« Touristes par tranches d'âge dans les Hautes-Alpes »
Observatoire départemental du tourisme, les chiffres clés en 2006

Les Hautes-Alpes, et par conséquent Gap, accueillent une clientèle familiale plutôt aisée à moyennement aisée, ainsi que 24 % de retraités, donc une clientèle en recherche d'un certain confort et standing.

Mais depuis 6 ans, on note un changement de profil touristique dans les Hautes-Alpes ; en effet, le département attire de plus en plus les jeunes de 18 à 34 ans, tranche d'âge qui a connu la plus forte augmentation, tandis que les 35-55 ans, pourtant prédominants, ont particulièrement chuté.

Observatoire
départemental du
tourisme, les chiffres
clés en 2006



L'offre d'hébergement touristique ne reflète pas le type de clientèle apparente, puisque la majorité des hébergements est représentée par des hôtels 2 étoiles, pour une clientèle aisée, ou en recherche de confort.

Cet axe est un enjeu fort pour Gap, si elle souhaite fixer les touristes sur place, surtout dans un contexte actuel de fermeture des hôtels et de diminution des nuitées.

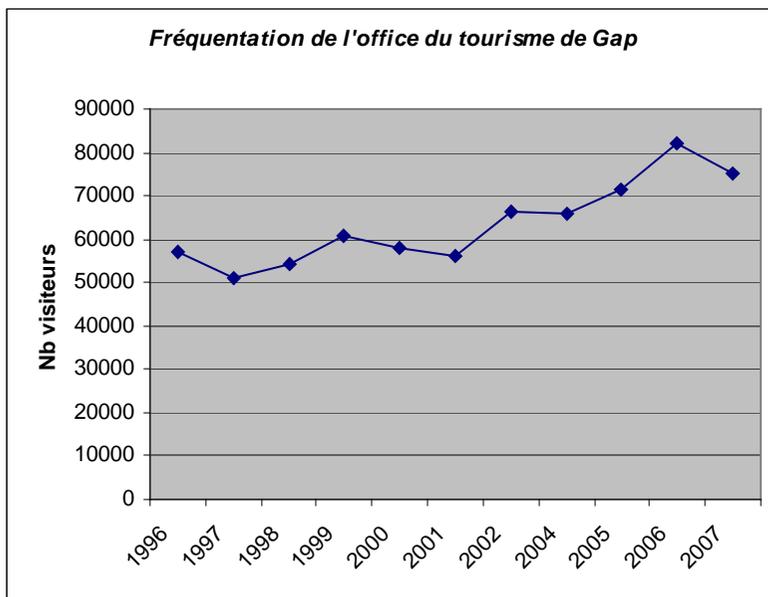
Bien que les nuitées soient en régression constante en Hautes-Alpes et à Gap, on remarque néanmoins que les touristes fréquentent de plus en plus l'office de tourisme de Gap depuis 10 ans, pour arriver à plus de 80 000 visites en 2006.

On note par ailleurs le taux important de résidences secondaires dans les Hautes-Alpes, qui pèse pour 60 % dans la capacité d'hébergement touristique globale à Gap. Une clientèle qui n'apporte donc aucune retombée économique en terme d'hébergement, mais en attente de services et de loisirs adaptés.

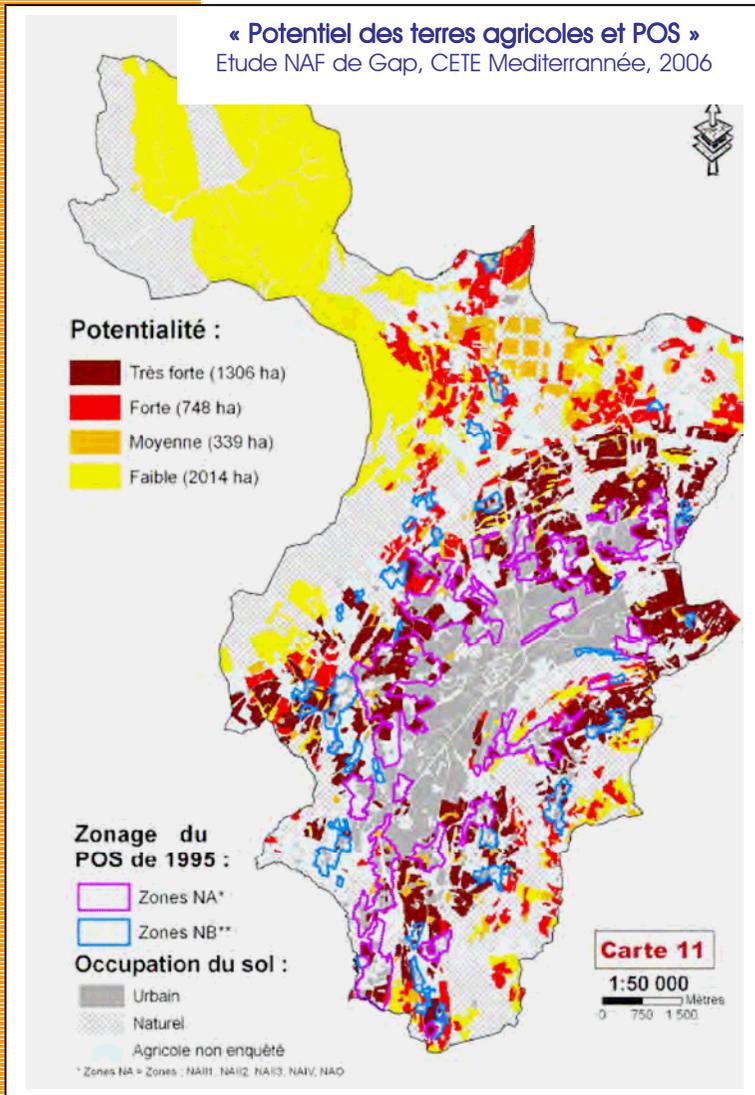
La fréquentation touristique est donc effective à Gap, sinon pour y dormir, au moins pour des escapades gapençaises journalières, visites culturelles ou flâneries urbaines, peut-être aussi probablement pour venir rechercher des informations sur les activités dans les environs.

La question actuelle est de savoir comment faire demeurer les touristes sur place et réorienter l'offre en fonction de besoins identifiés, pour bénéficier pleinement de cette manne touristique.

« Fréquentation de
l'Office du Tourisme
de Gap / nombres de
visites annuelles »
OT de Gap



Une commune encore agricole, mais menacée...



Située au centre d'un département où perdure une tradition d'agriculture de montagne, Gap est considérée comme la plus grande commune agricole des Hautes-Alpes. L'activité agricole occupe aujourd'hui 1/3 de la surface communale totale, répartie entre 163 exploitations et 148 chefs d'exploitations.

L'activité agricole a connu des transformations depuis 20 ans. Alors que la surface agricole utilisée s'est relativement stabilisée à Gap (perdant - 6 % en 10 ans), le nombre d'exploitations aussi bien que de chefs d'exploitations a diminué du tiers en 10 ans.

Par conséquent, la surface moyenne par exploitation a augmenté de 45 % durant cette même période.

Quelques exploitations professionnelles ont pris de l'importance plus rapidement que d'autres, restées traditionnelles. Ainsi, seulement 20 % des exploitations se partagent les 2/3 de la surface agricole.

La production animale représente 83 % de l'activité agricole ; majoritaire, la filière lait (bovin) est bien implantée à Gap, avec plusieurs structures de transformation laitière de portée départementale. La filière ovins viande, ensuite, est bien organisée, comptant plusieurs coopératives et SICA, dont un abattoir. La filière bovins viande est en train de croître, destinée à l'exportation.

La polyculture est plutôt en perte de vitesse.

Cependant, l'agriculture connaît des pressions diverses, qui nuisent à son développement, voire son maintien. D'abord, la croissance démographique de Gap menace l'agriculture péri-urbaine, là où justement se trouvent les terres ayant le plus fort potentiel. Ces terres, parfois classées en zones NA ou NB sont susceptibles d'urbanisation selon le POS de 1995.

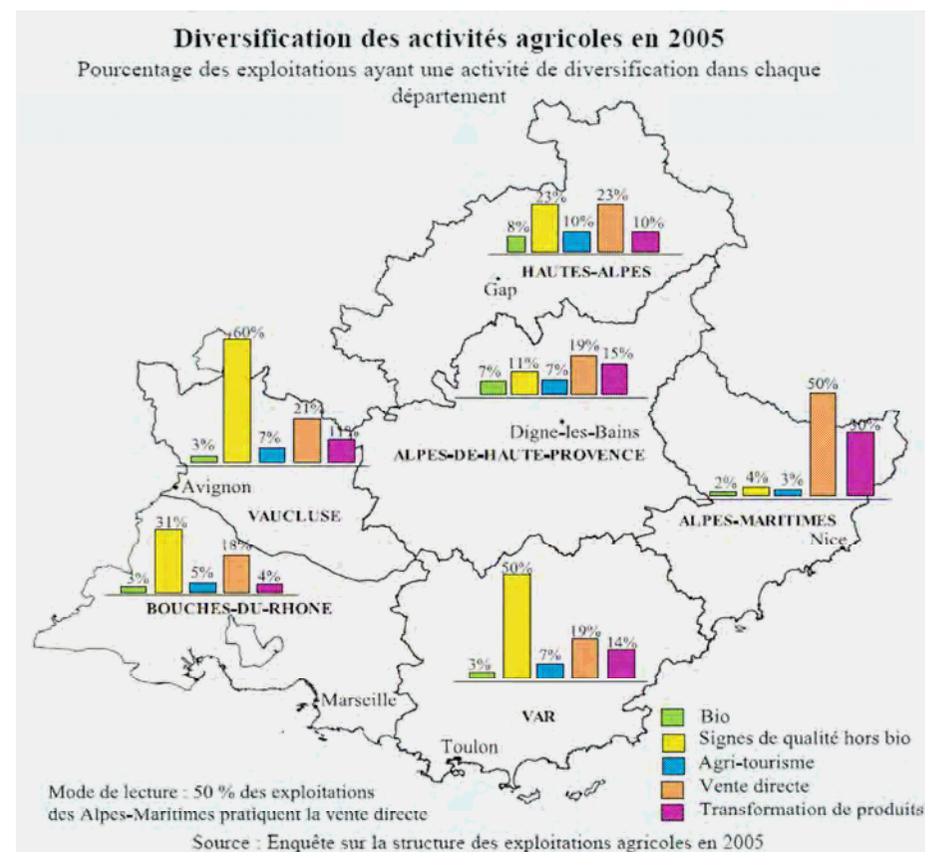
L'attractivité de la ville se répercute sur le prix du foncier, qui rend le terrain agricole attractif pour les agriculteurs sans successeurs ou les autres.

Ce phénomène de vente des terres agricoles est d'autant plus à craindre que 60 % des agriculteurs de 55 ans et plus ne sont pas assurés de leur reprise, selon l'enquête agricole réalisée par Terr'Aménagement en janvier 2007.

L'agriculture gapençaise s'est modernisée, comme souligné précédemment, mais s'est peu diversifiée.

3 exploitations se sont lancées dans l'hébergement et la restauration depuis 2000, alors que l'agri-tourisme est déjà bien représenté dans les Hautes-Alpes (10 % des exploitations). On note par ailleurs une baisse significative de ventes directes au consommateur, passant de 90 exploitations en 1988 à 19 en 2000. Et enfin, 7 exploitations pratiquent la transformation de viande sur place.

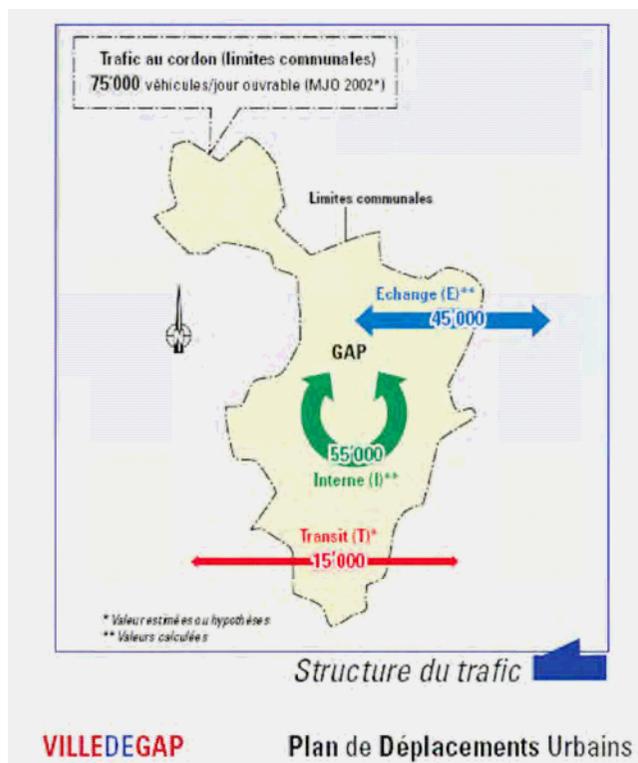
Concernant les labels de qualité et d'environnement, permettant de répondre aux demandes du consommateur, et donc de garantir la pérennité des filières agro-alimentaires, on note que les exploitations laitières ont toutes un label de qualité, tandis que la filière viande n'en bénéficie que très peu. L'agriculture biologique n'est présente que dans 2 exploitations, alors qu'elle est mieux représentée au niveau départemental et régional. A noter que le marché bio de Gap Fontreyne en garantit la promotion.



Les limites du développement de Gap : problèmes des déplacements internes et défaut de liaisons externes...

L'attractivité de Gap est entachée de problèmes constants et anciens de déplacements. En essayant depuis 30 ans de parer à son enclavement, principalement à travers le débat sur les liaisons lointaines avec les départements voisins (l'A 51, mais aussi les liaisons ferroviaires), la ville n'a pas anticipé les actuels soucis de congestion du centre-ville. Or depuis lors, Gap s'est développée en entraînant dans son sillage les communes périphériques, créant de nouveaux flux de déplacements locaux et intercommunaux. L'extension de l'urbanisation vers la périphérie et la concentration des emplois sur Gap nécessitent donc une nouvelle lecture des flux de déplacements et une réflexion sur des infrastructures et des services adaptés au nouveau contexte local.

En effet, si 27% des emplois à Gap sont occupés par des travailleurs externes, une augmentation de cette part est à prévoir.



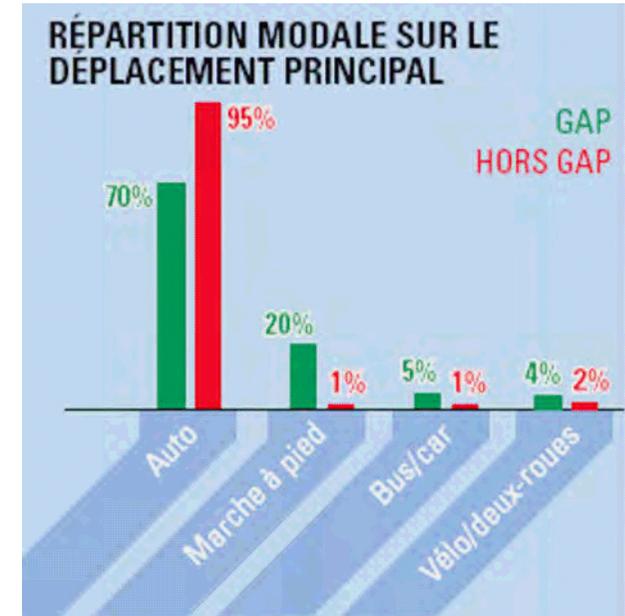
Les engorgements de Gap s'expliquent d'abord par la convergence des axes de communication vers le centre ville ; en effet, la topographie de la commune a contraint à un développement urbain en fond de vallée. Si le trafic de Gap est peu inhérent au transit (13% seulement), il est principalement lié à la circulation intra-muros (48%) ou intra-communautaire (40%). En effet, par sa position de pôle urbain, concentrant emplois, commerces, services, Gap génère un trafic continu important.

A noter qu'1/4 des déplacements intra-muros sont imputables aux flux domicile-travail.

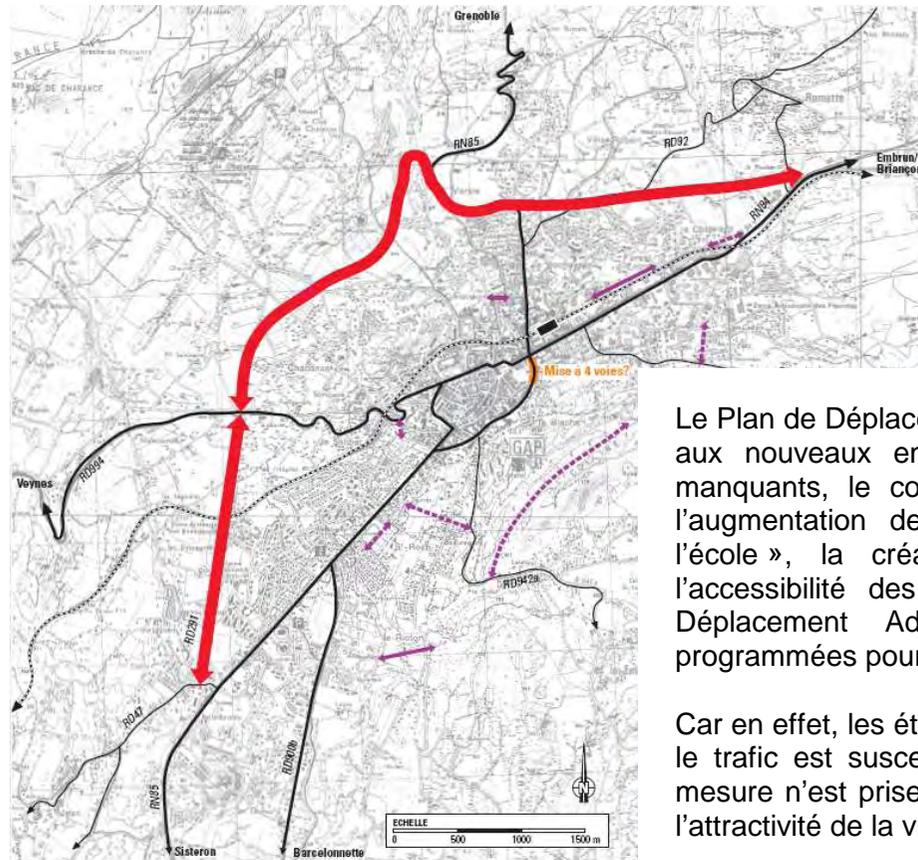
« Répartition du trafic automobile »

Ville de Gap, PDU, synthèse du diagnostic - 2003

Par ailleurs, l'utilisation de la voiture particulière est très ancrée dans la mentalité des Gapençais. Elle représentait en 2003 près de 70% des déplacements tous modes confondus, tandis que le mode piéton ne pesait que pour environ 20%, le bus 7% (à revoir peut-être à la hausse depuis la gratuité des bus) et le vélo 4%.



«Le contournement de Gap»
Ville de Gap, PDU, synthèse du diagnostic - 2003



Le Plan de Déplacement Urbain réalisé en 2003 entreprend de répondre aux nouveaux enjeux liés aux déplacements. Ainsi, les barreaux manquants, le contournement urbain de Gap, la gratuité des bus, l'augmentation de la flotte des bus, l'opération « marchons vers l'école », la création de parkings relais aux entrées de ville, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, le futur plan de Déplacement Administration, etc. sont autant d'actions déjà programmées pour favoriser une meilleure circulation à Gap.

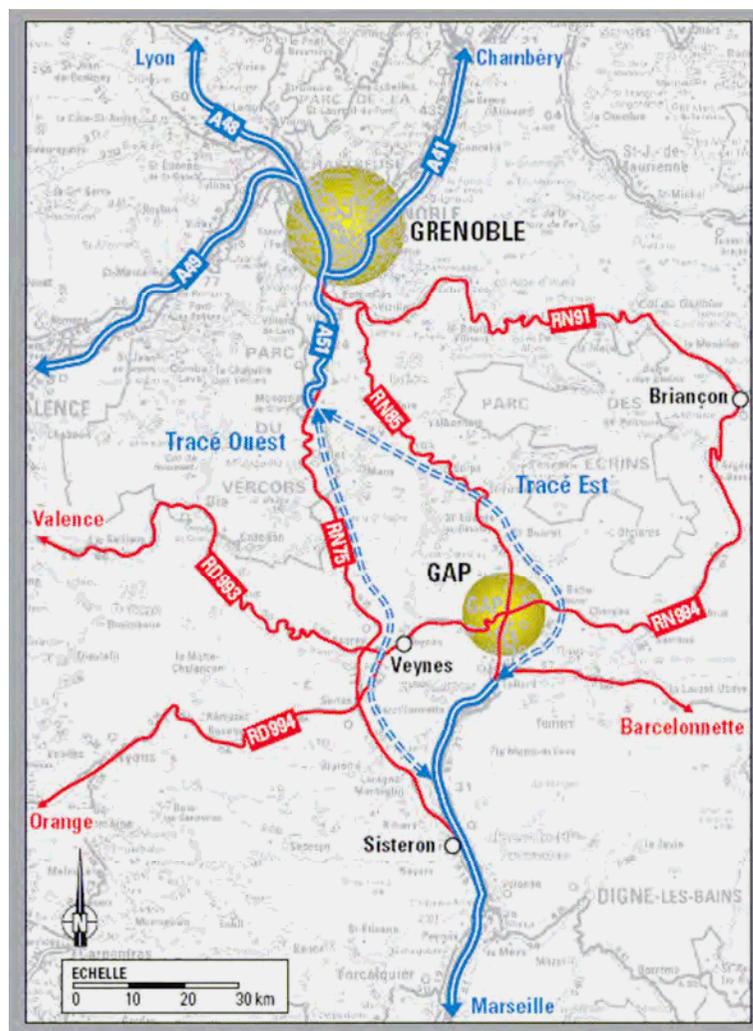
Car en effet, les études réalisées dans le cadre du PDU démontrent que le trafic est susceptible d'augmenter de 35% d'ici 10 ans si aucune mesure n'est prise pour y pallier, ce qui nuirait au développement et à l'attractivité de la ville.

Outre les problèmes locaux, Gap fait partie de ces communes alpines enclavées, qui sont confrontées à un dilemme : garantir leur accessibilité pour favoriser leur développement économique, social, tout en préservant leur cadre de vie privilégié.

« Des projets routiers structurants »

Ville de Gap, PDU, synthèse du diagnostic, figure n° 28 - 2003

- ↔ Autoroutes existantes
- ↔↔↔ Autoroute (A51) en projet



Gap est reliée par l'A 51 à Aix-en-Provence depuis 1988. Le tronçon entre Gap et Grenoble devait permettre de relier Grenoble à Marseille, permettant entre autre de délester la vallée du Rhône lors des périodes estivales, mais aussi de favoriser le développement économique et social des Hautes-Alpes, y compris le tourisme.

Depuis les premières études de liaisons Gap-Grenoble en 1974, cet ouvrage n'a cessé de faire l'objet de controverses, au sujet de ses réelles retombées économiques, de ses impacts sur l'environnement et le cadre de vie, et enfin, de son tracé. La crainte de l'effet « goulet de transit autoroutier » conforte les opposants dans leur choix de voir Gap se développer en marge de cet ouvrage, tandis que les défenseurs du projet redoutent un essoufflement et une fragilité croissante de l'économie haute-alpine en son absence, au profit de pôles urbains plus dynamiques.

Les études réalisées et les options posées servent actuellement à nourrir l'enquête publique en cours.

A l'aune des débats déjà engagés et des discussions actuelles sur un développement durable (base notamment de la Convention Alpine), se pose la question de l'utilité réelle d'une nouvelle autoroute en zone alpine, quand on tend à préserver l'environnement, le cadre de vie, le développement local.

D'ailleurs le choix du fer comme moyen de désenclaver Gap reste à l'étude ; en particulier l'ouverture vers l'est est préconisée pour le ferroutage, à savoir la liaison Gap -Turin par le tunnel du Montgenèvre.

3. Gap, une capitale « nature » mais écologiquement viable ?

Un patrimoine naturel exceptionnel pour une ville de 38 000 hab. : ressources, biodiversité, paysages

L'importance du patrimoine naturel présent sur le territoire communal de Gap contribue à son identité, et représente l'un de ses atouts majeurs.

Etant située au sein de la zone bioclimatique des Alpes intermédiaires delphino-provençales, Gap subit les influences combinées d'un climat sub-méditerranéen et montagnard tout à la fois.

Sa situation de carrefour bio-climatique entraîne non seulement la présence d'espèces floristiques et faunistiques diverses, mais place aussi Gap au cœur des échanges d'espèces entre différentes aires de répartition (corridors biologiques).

Le territoire communal de Gap est vaste ; il compte 11 043 ha, dont environ la moitié est constituée d'espaces naturels, et un peu moins du tiers est occupé par les espaces agricoles, le reste étant occupé par les espaces urbains et les infrastructures.

Les zones naturelles comprennent majoritairement des forêts (40 %), mais aussi des landes, des espaces ouverts de type pelouses ou prairies, et des zones humides.

Les forêts sont tout à la fois des réserves de biodiversité, des habitats, des corridors biologiques, et une ressource exploitée par l'homme. La forêt domaniale de Chaudun est la plus vaste ; certaines zones y sont encore primaires, d'où l'intérêt écologique de cette forêt, inscrite comme Site d'Intérêt Communautaire. Les forêts communales de Bayard, Saint-Mens et Charance, plus petites, résultent soit de l'intervention humaine par des programmes de plantations ou d'essences naturelles. 1/3 du couvert forestier gapençais est privé ; ces forêts sont petites et relativement mitées.

Si les zones naturelles abritent une importante biodiversité, les espaces agricoles aussi contribuent pleinement à la richesse faunistique et floristique de la commune, avec des milieux comme : les prairies de fauche, les prairies pâturées, et les « parcours » propres à l'agriculture extensive de montagne, mais aussi et en moindre mesure : le

maraîchage, les vergers et les plantes à parfum aromatique. Les haies bocagères sont d'importants corridors biologiques.

A Gap, plusieurs espaces sont reconnus pour leur valeur écologique ; on compte notamment 2 ZNIEFF de type 2, 3 ZNIEFF de type 1, 4 sites classés et 1 site inscrit, ainsi qu'une grande zone Natura 2000 inscrite aussi bien à la Directive Habitats qu'à la Directive Oiseaux, qui recouvre notamment le cirque de Chaudun et les versants de Charance.

Les espaces aquatiques participent aussi à ce fonctionnement biologique local, avec en fond de vallée la Luye et sa ripisylve. Elle représente le milieu récepteur de tout un réseau secondaire de torrents issu des plateaux et balcons. De nombreuses sources alimentent aussi le réseau hydrographique, en partie captées. Les canaux d'irrigation maillent également les terres agricoles.

Tout ce système hydrique favorise le passage de la faune et contribue au maintien de l'équilibre biologique des milieux.

Les paysages à Gap sont diversifiés, de par le relief, la géologie et l'occupation des sols. Ils ont été modelés par l'action de l'homme (urbanisation, infrastructures, agriculture).

L'agriculture, qui a favorisé la présence d'espaces ouverts, a permis l'accès à des vues remarquables vers les massifs.

La qualité paysagère de la commune contribue à créer un cadre de vie attractif à Gap, devenu identitaire, que la population souhaite voir protégé.



Mais une croissance urbaine qui impacte les milieux naturels et agricoles, et accroît les besoins en ressources

L'importance de la surface communale a longtemps permis à Gap de puiser en ses terres les ressources nécessaires aux besoins de la population. Aujourd'hui, la croissance démographique induit des besoins nouveaux en espace (logements, activités, infrastructures) et en ressources (notamment l'eau, les forêts, l'agriculture, mais aussi l'énergie). Ainsi, les interactions entre les activités humaines et le milieu naturel sont devenues croissantes et non maîtrisées à Gap, menaçant le patrimoine naturel, agricole et forestier, qui constituent pourtant la richesse de la Ville.

Les documents d'urbanisme depuis 1970 mettent en évidence un traitement très limité des problématiques liées aux espaces naturels, agricoles et forestiers omettant ainsi la fonction écologique, mais aussi économique de ces milieux.

D'abord contrainte par le relief, l'extension de Gap s'est faite ensuite par à-coups, au fur et à mesure de la construction des axes de communication, grappillant peu à peu l'espace communal par mitage (surtout depuis les années 80). Entre les récentes opérations de lotissements et la course à la maison individuelle, l'espace agricole recule au profit de l'urbanisation.

D'autant plus que les terres agricoles à fort potentiel sont pour la plupart situées en périphérie directe de la zone urbaine de Gap ; certaines d'entre elles sont d'ailleurs très fortement menacées par le POS de 1995, classées en zone NA et NB, c'est à dire urbanisables (les zones NA et NB représentent 1000 ha en tout, taille équivalente à la zone urbaine actuelle !).

D'après l'étude NAF 2007 du CETE, on compte 251 ha de terres agricoles transformées en espaces artificialisés entre 1988 et 1999.

Quand l'on sait quelle fonction écologique jouent les milieux agricoles, tant en terme de passage d'espèces, que d'habitats ou de biodiversité, mais aussi en terme de paysages (ouverture), on comprend les enjeux liés à l'urbanisme de demain.

Par ailleurs, la croissance démographique fait peser une autre menace, celle de l'eau, comme ressource en eau potable, mais aussi en terme de rejets d'eaux usées dans le milieu naturel.

Gap souffre du manque d'eau sur son territoire communal. La ville s'alimente en eau potable à 70 % par le Drac, qu'elle partage avec les autres communes, mais aussi avec les agriculteurs qui utilisent la canal du Drac pour l'irrigation.

Les études de nivologie et d'hydrologie des 30 dernières années ont montré des pénuries récurrentes et croissantes de l'eau du Drac. Ainsi, les effets conjoints du réchauffement climatique et de l'augmentation démographique démontrent que l'eau est une ressource rare à préserver. D'ailleurs Gap cherche à anticiper les futurs besoins en étudiant des pistes de diversification de la ressource en eau pour les années à venir.

D'autant plus que le canal de Gap, bien que sécurisé, est susceptible dans son parcours d'être pollué de façon accidentelle, ce qui représente un risque pour Gap, de s'alimenter par une unique ressource.

Les rejets d'effluents de la ville de Gap dans le milieu naturel sont aujourd'hui traités grâce à la station d'épuration biologique de Gap, dimensionnée pour 54 000 eq/habitants, pouvant s'étendre à 70 000 eq/hab ; la ville a donc su anticiper la croissance urbaine à l'horizon 2015. Les taux de rejets de chaque polluant dans le Luye respectent la loi sur l'eau en vigueur, bien que la Luye soit néanmoins soumise à des phénomènes d'eutrophisation en aval de son passage à Gap.

Par ailleurs, l'urbanisation a pour effet une demande énergétique croissante. L'impact sur le milieu naturel est flagrant, peu localement, mais en tous les cas mondialement, en ce qui concerne la consommation en énergies fossiles. Gap commence à se structurer localement pour apporter des réponses énergétiques alternatives aux énergies classiques, avec le développement du bois énergie (Pôle d'excellence rurale à Veynes) et l'avènement du projet de pico-centrale, mais aussi le solaire, qui connaît surtout un certain engouement auprès de la population.

Enfin, l'urbanisation des zones périphériques de la ville augmentent l'exposition de la ville aux risques naturels. En effet, la ville est sujette au risque inondation, crue torrentielle, ravinement par ruissellement, glissement de terrain et chute de blocs. Les risques sont localisés essentiellement au niveau de La montagne de Charance et Chaudun, des torrents, de la Luye, des terrasses, des collines de Saint-Mens et Sainte-Marguerite, de Puymaure.

Des mesures de gestion et de protection déjà engagées – une volonté d'aménager le territoire

La ville de Gap a néanmoins déjà entrepris des mesures diverses pour protéger, préserver le patrimoine naturel, ou alors pour le gérer de façon équilibrée entre exploitation et préservation.

Concernant l'agriculture, certains agriculteurs ont entrepris de mettre en oeuvre des mesures agri-environnementales, sous forme de labellisation en « bio », ou par des contractualisations, type CAD (contrat d'agriculture durable) ou CTE (contrat territorial d'exploitation). Une surface totale de 470 ha est cultivée selon des critères environnementaux, particulièrement sur les terrasses de Bayard, les terrasses, et à l'est de Treschâtel. Ceci équivaut à environ 10 % des surfaces agricoles totales.

Par ailleurs, près de la totalité des forêts est classée en EBC (espaces boisés classés), ce qui empêche tout changement d'affectation pour cette forêt, à moins d'une déclaration d'utilité publique.

En outre, toutes les forêts publiques (les 2/3 du couvert forestier) sont soumises à des mesures de gestion et de protection. La forêt de Chaudun, équivalant à 2000 ha, est inscrite en zone Natura 2000 et répond à 8 objectifs du document d'objectifs (DOCOB), visant à la préservation de milieux, de zones humides et d'espèces d'intérêt communautaire.

La Forêt de Charance est classée en forêt de protection, la forêt du Bois de Chapitre en réserve biologique. Ces deux classements permettent de préserver les forêts pour des raisons écologiques, ou de menace de disparition de la forêt. Enfin, les forêts de Bayard et de Saint-Mens sont soumises au régime forestier, autorisant leur exploitation sous condition du respect de la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, il existe sur la commune de Gap des espaces répertoriés comme sites inscrits (le col Bayard) et sites classés (protection de 4 blocs erratiques).

Cependant, si Gap détient des richesses écologiques en partie protégées, il n'existait pas à ce jour de démarche intégrée pour planifier à l'échelle du territoire les enjeux écologiques et agricoles. Les documents d'urbanisme prennent peu en compte les problématiques liées aux espaces naturels et agricoles.

Aujourd'hui, en vue de la réalisation du SCOT du Pays Gapençais et du PLU de Gap, la commune a lancé plusieurs études pour analyser ces milieux : diagnostic agricole – avril 2007 ; schéma spatial de protection et de gestion des

espaces naturels, agricoles et forestiers de Gap - CETE en 2007 ; étude de caractérisation de l'occupation des espaces naturels et forestiers du Conservatoire Botanique National Alpin (programme Interreg).



« Natura 2000 dans les Hautes-Alpes »
Document de communication - DDAF, DIREN,
Préfecture 05

4. Gap, commune éco-citoyenne ?

Les Gapençais et l'éco-citoyenneté : des bonnes intentions aux actes...

A l'heure des grandes crises actuelles qui frappent notre planète (ressources énergétiques qui s'amenuisent, bouleversements climatiques, pénuries alimentaires, instabilité économique...), les citoyens prennent petit à petit conscience des enjeux et du rôle à jouer de tout un chacun.

Alors que la vie à Gap induit une grande promiscuité avec la nature, on peut s'interroger sur le degré de prise en compte des questions d'éco-citoyenneté par les Gapençais.

Parmi la population, on note une importance de l'engagement associatif, que ce soit dans un but social, culturel, environnemental ou en matière de coopération décentralisée.

27 associations à visée sociale sont recensées sur le site de la mairie. Elles sont la preuve d'une forme de solidarité à Gap.

En outre, plusieurs associations locales promeuvent le développement durable par le biais de l'environnement, avec notamment : ADHELHA, ADRETS, SAPN, Conservatoire Botanique National Alpin, Fédération des Hautes Alpes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Fédération Départementale des Chasseurs.

Le récent engouement des Gapençais pour les AMAP (Aide au Maintien de l'Agriculture Paysanne), les actions du Lieu Alternatif Protéiforme, avec le premier Forum des Alternatives, sont les prémices d'initiatives citoyennes engagées en faveur d'un changement de société.

Ces initiatives et engagements restent encore balbutiants, en partie lié au fait que la municipalité de Gap prend déjà à sa charge bon nombre de services à la population et actions allant en ce sens (voir chapitre suivant).

On remarque néanmoins un fort intérêt suscité par la question du développement durable, en témoigne la participation importante de la population aux 2 forum de l'Agenda 21 (170 et 120 personnes) et aux ateliers de concertation (250 personnes présentes au total). On note une sensibilité de la population à l'écologie, et une velléité de s'impliquer dans

la vie citoyenne locale. Certains habitants font preuve d'une forte disponibilité pour œuvrer dans le sens du développement durable ; beaucoup se disent prêts à s'engager dans une action bénévole ; reste à structurer ces envies.

Pour autant, certaines habitudes des Gapençais laissent penser que les mœurs ne sont pas encore au changement, et plus particulièrement en terme de déplacements.

En effet, les Gapençais sont adeptes du tout voiture, comme l'en témoigne le taux représenté par l'automobile dans les trajets quotidiens à Gap : 70 % !

De même, on note que la plupart des Gapençais effectue un mouvement domicile-travail bi-pendulaire.

Le bus, bien que gratuit, ne représente que 5 % des déplacements à Gap.

Par ailleurs, la course à la maison individuelle a entraîné un mitage de l'espace naturel du territoire gapençais.

Concernant les autres éco-gestes, on note que le tri des déchets est, quant à lui bien réalisé, et l'on voit les tonnages d'ordures ménagères baisser, passant de 362 kg/hab/an (1999) à 320 kg/hab/an (2004). Des composteurs individuels ont été acquis par le biais d'une action municipale.

Par ailleurs, la consommation moyenne d'eau est de 152 l/hab/jour à Gap, environ égale à la moyenne française, et bien en-dessous de PACA ; les agriculteurs ont un usage raisonné de l'eau, géré par le Canal du Drac.

Enfin, les Gapençais témoignent un intérêt grandissant pour les énergies renouvelables ; on recense en effet 116 aides délivrées par le Conseil général des Hautes-Alpes entre 2005 et 2007 pour l'installation de dispositifs d'énergies renouvelables chez les particuliers, préférentiellement pour l'installation de chauffe-eau solaires.



En terme d'habitudes de consommations, les Gapençais ont la possibilité de s'approvisionner dans 5 magasins + un marché « bio », 1 magasin de produits issus du commerce équitable (Echangeons le Monde) et une épicerie sociale.

On constate que les Gapençais sont soucieux de leur bien-être, et cela passe par des habitudes de consommation plus en phase avec cela.

Education, sensibilisation

Plusieurs structures et moyens existent à Gap en vue de promouvoir des comportements éco-citoyens.

Les structures d'accueil du public proposant des actions de sensibilisation à l'environnement sont : le Domaine de Charance, l'Association ADELHA (Ligue de l'Enseignement), le Réseau éducation et environnement 05 et Ecrins (Forest Activités), le Parc National des Ecrins.

Un seul CPIE existe en Hautes-Alpes et localisé à Briançon, le CPIE de Haute-Durance.

Par ailleurs, Gap compte 5 centres sociaux, qui promeuvent par plusieurs actions l'éco-citoyenneté.

Les programmes scolaires font aussi de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

L'Espace Info Energie vise à promouvoir l'utilisation raisonnée de l'énergie et les énergies renouvelables auprès des particuliers et des administrations.

La mairie réalise des actions de sensibilisation par le biais des services éducation et environnement.

CONCLUSION

Gap jouit indiscutablement d'une qualité de vie qui a pour conséquences une attractivité et une croissance tant démographique qu'urbaine.

D'une ville « à taille humaine », Gap est devenue une agglomération, sans pour autant en prendre le statut. Aujourd'hui, Gap doit se poser la question de son développement, et de la forme qu'il doit prendre. Cela sous-tend tout un ensemble de problématiques intimement liées les unes aux autres :

Comment contenir l'étalement urbain tout en accueillant de nouveaux Gapençais ? Quelle échelle territoriale pour organiser le territoire ?

Comment garantir une économie pérenne à Gap, en utilisant les atouts du territoire et en respectant l'environnement ?

Quels choix de déplacements pour un développement de la ville plus durable ?

Comment permettre une bonne mixité générationnelle à Gap ? Comment attirer/maintenir les jeunes à Gap ? Etc.

La Ville a fait le pas, à travers la Charte pour l'environnement, d'abord, puis l'Agenda 21, vers une démarche lente et progressive en faveur d'un développement durable du territoire.

C'est oser donner une direction nouvelle, innovante et devancer peut-être une société qui n'a souvent pas encore pris la mesure des problèmes globaux qui sévissent sur notre planète.

A l'échelle du territoire gapençais, un terrain favorable à ces idées de développement durable existe pourtant, du fait même de ce cadre de vie « préservé » dont profitent les Gapençais, mais aussi les nouveaux arrivants ou les touristes.

Gap, en tant que « capitale » des Hautes-Alpes et avec ses compétences propres, a le pouvoir d'opérer de réels choix de développement aujourd'hui en termes d'économie, d'urbanisme, d'intercommunalité, d'environnement, et de bien-être social.

Alors que des projets structurants pour l'avenir du territoire de Gap sont en chantier (SCOT, PLU...), l'Agenda 21 est un outil qui permet d'organiser, de structurer en amont l'ensemble des projets municipaux dans une ligne directrice partagée par tous, en faveur d'un développement durable. La stratégie de développement durable est la 2^{ème} phase de ce travail.